

**Givors**

# Une famille albanaise menacée d'expulsion d'un logement communal

**Maman de jumeaux, Erilda, arrivée sur le territoire en 2017, a vu sa demande d'asile rejetée en janvier 2018. Elle a entamé depuis d'autres démarches pour obtenir un titre de séjour. Hébergée dans un logement communal que la mairie souhaite récupérer, elle n'a pas de solution de relogement.**

**E**rilda, d'origine albanaise, et ses deux enfants font l'objet d'une procédure d'expulsion engagée par la mairie qui veut récupérer son logement communal. Sa situation a ému Amel, une riveraine de la rue Anatole-France, qui se démène pour éviter qu'elle ne se retrouve à la rue à la fin de la trêve hivernale (du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 mars 2024).

## Déboutée de sa demande d'asile

À son arrivée en France en 2017, Erilda est prise en charge par la Maison de la métropole<sup>(1)</sup>. Elle avait déposé une demande d'asile en février 2017 qui lui a été refusée en janvier 2018. Après le foyer, les chambres d'hôtel, elle s'est retrouvée à la rue.

Toujours avec l'espoir d'être régularisée, elle a payé 1 500 € les services d'une personne qui lui a fait miroiter des papiers. Une arnaque. Cet été, elle a engagé de nouvelles démarches pour une demande de titre de séjour.

Le Collectif d'accueil d'urgence de Givors<sup>(2)</sup>, chargé de l'accompagnement de personnes en difficulté, lui avait trouvé un logement transitoire pour elle et ses jumeaux à côté de la salle Georges-Brassens dans un bâtiment communal en attendant sa régularisation. L'ancienne maire de Givors, Christiane Charnay (PCF) avait en effet consenti à

louer gracieusement un T3, au collectif au 1<sup>er</sup> avril 2020 jusqu'au 31 mars 2021. « Un bail renouvelable sous réserve d'acceptation du maire » que la majorité actuelle a dénoncé.

## Le chauffage coupé il y a plusieurs mois

Il y a quelques mois, Mohamed Boudjellaba, élu maire (DVG) en décembre 2021, a fait part au collectif de son intention de récupérer le logement. Dès lors, ce dernier a cessé de régler les charges d'eau, d'électricité et de chauffage.

« Il y a neuf mois environ, le maire m'a reçu en me disant que je devais quitter les lieux sans proposer de solution de relogement », rapporte Erilda, inquiète. « Aucun courrier officiel ne m'a été remis. » Depuis, elle règle elle-même ses factures d'eau, d'électricité et l'assurance de l'appartement.

La jeune maman et ses jumeaux scolarisés, âgés de 5 ans et demi et nés sur le territoire, vivent sans chauffage ni eau chaude, coupés à la suite d'une fuite détectée sous une dalle. Plusieurs des fenêtres à simple vitrage, cassées, ont été rafistolées avec du scotch. Et le plafond d'une des chambres se délite en raison d'une fuite sur le toit.

« Cette famille vit dans une grande précarité », s'insurge Amel. « C'est inhumain. Erilda a fait beaucoup d'effort pour s'intégrer. Elle maîtrise parfaitement la langue et ne demande qu'à travailler. Sans titre de travail c'est compliqué ! ».

### ● R. M.

(1) Interrogée, la Métropole n'a pas réagi dans les temps impartis avant la parution de cet article.

(2) Le Collectif d'accueil d'urgence, lui n'a pas souhaité répondre dans l'immédiat.



Erilda angoisse à l'idée de se retrouver à la rue. Photo R. M.

## « La Ville n'a pas de logement disponible »

Sollicité, le cabinet du maire précise « qu'il appartient à l'État et à la Métropole de trouver une solution de relogement. La Ville n'est en aucun cas compétente pour reloger cette famille et n'a pas de logement disponible. »

Puis d'estimer être allé au-delà de son rôle « avec un soutien et un accompagnement pour la famille : rencontres avec le collectif d'accueil d'urgence de Givors (les 31 mars 2021 et 1<sup>er</sup> juin 2021), courrier de soutien du maire pour un relogement adressé à la Métropole de Lyon le 7 juin 2021. »

**La justice tranchera**  
Cette famille occupe « illégalement, sans droit ni titre, cet

appartement depuis plus de deux ans (juin 2021) », toujours d'après le cabinet du maire. « La famille et le collectif ont été informés oralement et par écrit de l'obligation de quitter l'appartement. Un courrier du maire du 7 juin 2021, adressé à la Métropole et au collectif mentionnait cette obligation. Suivi d'un mail au collectif le 25 mai 2022. »

Un agent de la Ville s'est également rendu au domicile d'Erilda ce mardi 7 novembre pour confirmer une procédure d'expulsion à venir.

La Ville, qui a souhaité l'informer pour éviter qu'elle ne l'apprenne par le biais de la justice, « se conformera à l'avis du juge. »

## La ville veut récupérer ses locaux

Cette procédure d'expulsion « est justifiée par un projet municipal visant à permettre à des associations de jour de locaux adaptés à leurs activités », expose le cabinet.

Enfin, concernant le dysfonctionnement sur le chauffage, la mairie explique n'avoir été informée que le mardi 7 novembre. « Un agent technique de la ville s'est rendu sur place. Il apparaît que GRDF a coupé les compteurs en raison semblerait-il d'une fuite de gaz, sans que l'information ne soit remontée en mairie. Des investigations supplémentaires sont nécessaires pour résoudre ce problème. »

## Givors ● La foire à la papperasse rassemble les nostalgiques des vieux papiers et des cartes postales d'antan

La 44<sup>e</sup> foire aux vieux papiers a investi les travées du Palais des sports de Givors, ce samedi et jusqu'à dimanche. Que vous soyez simple curieux, acheteur, vendeur, ou pour une estimation de documents anciens dénichés dans une malle au grenier des grands-parents, le salon vous attend. La plupart des cartes s'échangent pour moins de 10 €, mais certaines peuvent valoir beaucoup plus.

L'événement, organisé par la MJC de Givors, reste le « dernier survivant de cette importance en France », à en croire les exposants venus de tout l'Hexagone, de Belgique et d'Italie.

Une exposition photos "Givors hier et aujourd'hui" est visible grâce au travail du club photos de la MJC avec la complicité des archives municipales.

Foire à la papperasse : dimanche 12 novembre de 9 à 16 heures. Palais des sports Salvador-Allende, 14 rue Auguste-Delaune. Entrée : 3 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Contact : 06.49.89.47.55.



Les passionnés peuvent passer des heures à fouiller, chercher des objets, des cartes. Photo André Montet

**GARCIN**  
L'homme  
1 cours Romestang, 38200 Vienne  
Tél. 04.74.85.02.72

**LIQUIDATION TOTALE**

AVANT TRAVAUX  
Du 15/11/2023 au 15/01/2024

-30% -50%  
-70%

Eden Park LACOSTE TOMMY HILFGER  
Scopie Pique Coudrier OLYMPIA MEYER flotte TOMMY JEANS

RÉFÉRENCE de liquidation de biens en LIQUIDATION N° 23003  
375747600